

REGLEMENT FINANCIER F1SR

Règlement version 1.0 en vigueur le 23 mai 2023

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 BUDGET DES EQUIPES

- Art 1 Généralités
- Art 2 Budget de base
- Art 3 Bonus de budget
- Art 4 Recrutement
- Art 5 Dépassement de budget

CHAPITRE 2 SALAIRE DES PILOTES

- Art 1 Généralités
- Art 2 Grade du pilote
- Art 3 Moyenne de points
- Art 4 Victoire
- Art 5 Champion en titre
- Art 6 Champion élite
- Art 7 Mode de calcul
- Art 8 Tableau des salaires

CHAPITRE 1 BUDGET DES EQUIPES

- Art 1 Généralités**
Au début de chaque saison, les directeurs de teams doivent constituer des équipes de quatre pilotes maximum composées de la façon suivante :
- 2 pilotes avec le grade élite
- 2 pilotes avec le grade espoir
- Art 2 Budget de base**
Avant le début de la saison, le staff fixera le budget alloué à chaque équipe. Pour la saison, celui-ci est de 40,0 M€. Ce budget servira au recrutement des pilotes.
- Art 3 Bonus de budget**
Si un directeur de teams change d'équipe entre deux saisons, son équipe se voit attribué un bonus de budget de 2,0 M€ supplémentaires.
- Art 3 Recrutement**
Le recrutement se fait avant le début de saison avec le salaire calculé à ce moment-là. Si le salaire des pilotes évolue au cours de la saison, cela n'a aucune conséquence, car le salaire aura déjà été versé en début de saison.
- Art 4 Dépassement de budget**
Si un des teams devait dépasser la valeur maximale, cette équipe serait refusée à l'inscription.

CHAPITRE 2 SALAIRE DES PILOTES

- Art 1 Généralités**
En fonction de ces résultats des deux dernières saisons, chaque pilote se voit attribué un salaire fictif, que devra s'acquitter son équipe pour le recruter en début de saison.
- Art 2 Grade du pilote**
Cette valeur sera appelée A
Un pilote Elite se voit attribuer une base de salaire de 5,0 M €
Un pilote Espoir, ayant effectué au moins trois courses en championnat, se voit attribuer une base de salaire de 1,0 M €
Si un pilote a eu le grade Elite au moins une fois sur les deux dernières saisons, il se voit attribué une base correspondant aux pilotes Elite.
- Art 3 Moyenne de points**
Cette valeur sera appelée B
La moyenne des points sur les deux dernières saisons est multipliée par :
- 1,0 M€ pour les pilotes Elite
- 0,4 M€ pour les pilotes Espoir
- Art 4 Victoire**
Cette valeur sera appelée C
Pour chaque victoire des deux dernières saisons, les pilotes reçoivent un bonus de :
- 0,40 M€ pour les pilotes Elite
- 0,15 M€ pour les pilotes Espoir
- Art 5 Champions en titre**
Cette valeur sera appelée D
Les pilotes champions en titre (uniquement sur la saison précédente) reçoivent un bonus de :
- 0,50 M€ pour les pilotes Elite
- 0,20 M€ pour les pilotes Espoir
- Art 6 Champion Elite**
Cette valeur sera appelée E
Les pilotes ayant déjà remporté au moins un titre de champions en ligue Elite (toutes saisons confondues) reçoivent un bonus de 1,0 M€
- Art 7 Mode de calcul**
Le salaire d'un pilote est la somme de :
 $A + B + C + D + E$
- Art 8 Tableau des salaires**
Le salaire de chaque pilote est fourni par le staff en fin de saison sous forme de tableau récapitulatif.